



5220 - Est-ce que celui qui regrette son acte et se repent peut affirmer que sa repentance a été acceptée ?

question

Est-ce que celui qui se repent peut affirmer que sa repentance a été acceptée du moment qu'il a rempli toutes les conditions de la repentance ou il ne peut qu'espérer ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons posé la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) qui a répondu de la manière suivante :

Non, il ne peut qu'espérer. Personne ne doit être catégorique en ce qui concerne l'acceptation de la repentance. C'est terminé. Allah le sait mieux.